

FORUMS POUR LES CONSOMMATEURS

TEST SANGUINS THC

Par **Profil supprimé** Posté le 21/05/2021 à 23h25

Bonjour a tous
je dois passer en commission médicale bientôt j'ai fait une analyse sanguine
Les résultats sont :

TETRAHYDROCANNABINOL (THC) non détecté
11-OH-THC non détecté
. THC-COOH Résultat contrôlé 2,60 ng/ml

Vais je pouvoir renouveler mon permis ?

Cordialement

1 RÉPONSE

Profil supprimé - 26/05/2021 à 16h23

Bonjour.

j'ai déjà eu a faire aux médecins de la préfecture suite à un test positif au cannabis au volant.

ce que je peux vous dire, c'est que chaque préfecture à sa façon de procéder. une chose est sûre : on ne vous rendra pas votre permis de manière définitive vu que votre corps contient encore des traces de thc. dans le meilleur des cas, vous aurez un permis provisoire pour 6 mois ou 1 an. passé ce délai, vous devrez à nouveau passer devant la commission médicale avec des tests urinaires qui devront être à zéro.

Cordialement
